

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-783444

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12069 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MS ADEK HAN ID 16575

Date de naissance : 18/04/1977

Adresse : 57 rue 201 Hay Aly Abdellah
Ain chow - Casablanca

Tél. : 0660401610 Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNDP N° . A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 27/05/2023

Nom et prénom du malade : Hanifa Noual Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Colonne ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait le : 27/05/2023 Le : 27/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Médecine Générale
[Femme, Homme et enfants]
Diplôme d'échographie générale de la
Faculté de médecine de Casablanca
Suivi de la grossesse
Electrocardiogramme



الطب العام
(نساء، رجال وأطفال)
دبلوم الضحص بالصدى
كلية الطب بالدار البيضاء
متابعة الحمل
تخطيط القلب
الدار البيضاء في:

Casablanca, le : 27/05/2023



Le code INPE : 091177907

Houfira Noual

65.10

ultrason

1 gel x 3 T

19.7
3

Apesid 20

1 gel x 3 T

129.10
4

Janisom

1 cp x 2 T

119.00

2-1-333.30

1 gel T

Pharmacie Tayeb
25, Derb Asselama N°27 Casablanca
Tél: 05 22 21 26 27

المرجو احترام وصفة طبيكم

1043 05 2022 05 2025
BIOCODEX MAROC PPV 65.10 D/H

▽ PPV:19DH70
PER:12/25
LOT:L4217

GR104 0225
LOT PER
Prix 119.00